
Conclusion

L'histoire culturelle des origines du judo français souligne les particularismes d'une pratique qui s'est imposée comme un objet culturel adopté et adapté par la société française. Les conditions de son implantation, à la fois liées au contexte national et largement influencées par la conjoncture internationale, éclairent les traits caractéristiques de l'image qui s'ancre avec force dans les mentalités. Lorsque vers la fin des années 1930, s'effectue la transformation de l'art du combat dont la maîtrise est censée conférer l'invincibilité en une méthode d'éducation et une école de maîtrise de soi, de nouvelles finalités apparaissent et des publics nouveaux sont concernés. Le temps du jujutsu se distingue ainsi de celui du judo. Mais, alors qu'au Japon l'évolution des pratiques est synonyme de rupture, le modèle institué en France s'inscrit dans la continuité des représentations collectives du début du siècle.

L'analyse historique le montre, la spécificité du judo français est attentivement construite. Le contexte confère à la « culture » singulière qui se dessine et aux institutions qui l'organise une identité particulière. Les traits distinctifs de l'art nippon sont multiples. Le premier touche à la nature même de l'activité et aux valeurs qui sont véhiculées. Le second tient à la manière avec laquelle la méthode japonaise est adaptée pour mieux se mêler aux attentes et aux logiques des adeptes français. Le troisième point est d'ordre structurel ; il renvoie au rôle déterminant des institutions dans la gestion du développement et de la préservation de la culture et des traditions naissantes. La première originalité constatée concerne l'image de la méthode japonaise qui se situe à l'intersection des représentations idéalisées de la maîtrise du combat, de l'éducation équilibrée et de la philosophie orientale.

Dès les premiers temps de son introduction, l'art japonais qui se pose en pratique distinctive vise le corps autant que l'esprit. D'une part, les valeurs qu'il transmet expriment un modèle de l'homme et de la société qui apparaît comme universel ou, en l'occurrence, transcivilisationnel car élaboré en Orient et introduit, d'une manière inédite, par le biais d'une activité physique en Occident. D'autre part, ces mêmes valeurs de virilité et de maîtrise de soi, de volonté et de respect sont, en France, des symboles de l'excellence personnelle. L'adhésion particulière que le judo rencontre parmi les membres des classes aisées de la population et parmi ceux qui considèrent le travail et le talent comme les fondements principaux de la hiérarchie des hommes trouve dans l'objectif d'éducation et de formation une source de motivation d'autant plus essentielle qu'elle renvoie à des valeurs partagées.

L'implantation du judo telle qu'elle est réalisée dans les années 1940-1950 à Paris et en Île-de-France puis dans les grands centres de province est due, en grande partie, aux origines sociales des adeptes issus des groupes les plus engagés dans l'évolution économique de la France. Au service d'un idéal humaniste dont le besoin est directement influencé par le contexte de l'immédiat après-guerre, le judo est une activité résolument élitiste. Son élitisme est d'abord viril, culturel et intellectuel, mais c'est aussi un élitisme de classe qui cantonne l'art du combat en marge du spectacle du sport. La chronologie des événements l'indique. Les *sportsmen*, les adeptes de la culture physique, les inspecteurs « en bourgeois » et les soldats formés par les instructeurs de l'école de Joinville ont en commun, lorsqu'ils s'exercent au jujutsu, de s'adonner à une activité considérée comme extérieure au milieu sportif. Le rapprochement institutionnel qui s'opère après la Deuxième Guerre mondiale n'efface pas les différences. À la Fédération Française de Judo et de Jiu-Jitsu est immédiatement associé un Collège des Ceintures Noires chargé de préserver l'« esprit judo » et ses techniques. Rattaché aux structures étatiques du sport mais toujours marginal, le judo n'utilise la compétition que comme un outil de propagande et une vitrine. Jusqu'aux années 1960, la majorité des pratiquants refuse l'amalgame. Le judoka n'est pas un sportif ; le judo est plus qu'un sport. La finalité n'est pas dans l'exploit compétitif mais dans la maîtrise et

la réalisation de soi au travers de celle du groupe auquel le disciple appartient. À l'image des illustrations entourant le règlement intérieur du Jiu-Jitsu Club de France, l'art nippon place la formation des individus au-delà de la réalisation d'une performance. Par là même, il offre une double alternative à un système d'éducation trop négligeant du corps et à des pratiques d'origine anglo-saxonne jugées trop centrées sur les résultats de compétition. La marginalité du judo est inscrite dans son histoire.

Construite en plusieurs étapes, l'image publique de l'art japonais s'ancre dans la société française sous les traits de la figure mythique du samouraï et des soldats qui tout au long de l'histoire belliqueuse du Japon ont autant inquiété que fasciné les armées ennemies. Cette perception qui mélange faits et légendes est l'origine même de la représentation d'art martial qui, accolée au jujutsu rénové par Kano, ajoute à l'exotisme et au sensationnel. La presse, la littérature, l'art populaire et celui du divertissement offrent des traces culturelles qui, dans la constance, pérennisent depuis les années 1900 le thème de la supériorité de l'expert en méthode japonaise de combat. Tels de puissants relais, les institutions de la police et de l'armée assurent la permanence de l'imagerie collective faite de techniques mystérieuses. Ce trait d'originalité n'est pas propre à la France. Le retentissement du succès des armées nippones sur celles de l'empire russe a été international et nombreux sont les observateurs mus par un idéal nationaliste qui ont perçu l'association du *bushido* et du jujutsu comme un élément de victoire. Outre l'aspect utilitaire, l'attrait pour la culture du Japon, tel un puissant effet de mode, est le dénominateur commun à l'intérêt que portent différentes nations à l'art oriental du combat. Certes des spécificités existent, mais l'élan général demeure qui place le jujutsu puis la méthode de Kano dans une logique de différenciation fondée sur la nature même d'une activité particulière différente du modèle sportif alors en phase d'expansion.

De nos jours, le développement compétitif et médiatique du judo moderne a entamé la composante liée à la force mentale et à la défense personnelle. Cependant, l'image persiste et se renforce en se redéfinissant pour mieux s'adapter aux modes de vie et aux attentes des générations nouvelles. Bien que les jeunes adeptes d'aujourd'hui n'aient pas un engagement identique à celui de

leurs aînés et que le sens des valeurs auxquelles ils adhèrent diffère, le rituel du judo et les principes de son « code moral » ont un large écho dans la société française actuelle. Les préceptes du judo pénètrent le milieu de l'entreprise. Exemple parmi d'autres, le Crédit Lyonnais fait des valeurs de courage, d'amitié et de respect le nouveau credo de sa communication interne. Le thème de l'altérité du Japon est vivace. Les figures emblématiques des champions français, David Douillet en tête, renforcent les représentations d'un équilibre acquis grâce au judo, d'une sagesse et d'une puissance mettant en harmonie le calme dans la pensée et la puissance dans l'action, le meilleur emploi de l'énergie, l'entraide et la prospérité mutuelle. Le message est affiché, la maîtrise du combat conduit à la maîtrise de soi et à la paix sociale.

La seconde originalité analysée tient à la façon dont l'art japonais s'est adapté pour se fondre dans les attentes, les usages et les mentalités des membres de sa société d'accueil. Déjà Moshe Feldenkrais avait remarqué la compatibilité de « cette méthode qui concorde si bien avec l'esprit français qui aime la clarté, la logique et l'enchaînement causal »¹. Le style « à la française » d'une classification scientifiquement ordonnée et reliée à une échelle de niveau matérialisée par des ceintures de couleur présente dès lors un cadre pédagogique clair, précis et fonctionnel. La « méthode Kawaishi » est à la fois un « prêt-à-enseigner » pour le professeur, et un « prêt-à-apprendre » pour l'élève. En se fixant la ceinture noire comme objectif, le judoka français accepte la tâche qui lui est confiée, transmette comme un héritage, les techniques et l'« esprit judo » tel qu'il les a reçus de ses maîtres et de ses pairs. Exemple d'acculturation réussie, la « méthode Kawaishi » offre au public français un accès facilité à la pratique du judo. Architecturé comme un produit de consommation, l'enseignement de l'art japonais acquiert une dimension commerciale qui devient le moteur dynamique de son développement. L'exemple est devenu un modèle achevé au point que cet accomplissement le distingue à nouveau en le rendant à son tour exportable et concurrentiel du système nippon. Le degré de maturité du judo français s'exprime dans la capacité acquise à s'adapter aux évolutions du contexte.

¹ Moshe Feldenkrais, ouvr. cité, p. 9.

Malgré des difficultés internes qu'il ne s'agit pas d'ignorer, la FFJDA fait preuve d'un esprit d'entreprise et d'adaptation qui confère au judo national actuel un statut de référent pour bon nombre de fédérations sportives. Il existe bien une école française de judo qui se singularise du modèle japonais. Ici, l'« occidentalisation » du judo est restée une démarche typiquement française. Le rapport d'indépendance à l'égard du système japonais est un facteur explicatif d'importance dans le rôle de premier plan joué par le judo français et ses dirigeants dans le développement international de l'activité. Les dévots asservis à une vision du judo fantasmée sont aujourd'hui largement dépassés. L'identité nationale réside précisément dans la capacité à exprimer une conception alliant la forme et l'efficacité, dans une fidélité aux principes qui ne se confond pas avec l'aliénation aux hommes ou aux organismes. Le message de Kawaishi a été entendu. Il continue à être appliqué : « Le judo doit s'adapter au terroir. »

La troisième originalité dégagée appartient aux structures. Mise en place à la faveur d'une réorganisation de la réglementation des pratiques sportives, la Fédération Française de Judo acquiert un pouvoir administratif qui assure au contenu et à la culture transmise selon les préceptes du professeur Kawaishi une autorité qui ne peut lui être contestée. Ce pouvoir conféré par les instances supérieures de l'État est renforcé par un contrôle interne de la hiérarchie de grades dont le monopole des règles d'attribution, qui s'étend de la technique aux comportements, garantit la cohérence. Les adeptes observent les codes de sociabilité et les exigences du rituel de façon uniforme comme autant de marques d'une adhésion commune à une culture partagée. Outre-Manche et outre-Atlantique face à la multiplicité des écoles et des tendances, les structures officielles se trouvent dans l'incapacité à fédérer durablement la diversité des opinions, principalement en raison de législations qui ne confèrent à leurs décisions qu'une légitimité imparfaite. Encore une fois l'exemple français est unique. D'une part, il bénéficie des avantages d'un système centralisé et réglementé. D'autre part, il conserve la part d'indépendance qui permet l'expression des conceptions libérales de professeurs dont le statut est garanti par des textes officialisant un niveau d'expertise à eux seuls réservé. Depuis les années 1940, le succès du judo a été celui d'une méthode et d'un système

suffisamment réfléchi et structuré pour gérer tout à la fois l'offre et le produit. La capacité à anticiper les évolutions de la société a été constante et l'effort de prosélytisme accompli avec ferveur. Guidés par le charisme et la démarche visionnaire du Maître Kawaishi, les premiers dirigeants ont pensé le judo français dans la durée et planifié son organisation à long terme. Rien ne limitait les ambitions de l'expert japonais tout acquis aux principes de souveraineté et d'autonomie nationale. Son projet exprimé dès 1948, d'une internationale du judo construite autour de sa méthode et du système français résonnait alors comme une folle utopie prétentieuse. Mais, cinquante ans plus tard, les structures internes et les effectifs du judo français dépassent largement en qualité et en nombre celles et ceux du judo japonais et les champions tricolores affrontent sur un pied d'égalité leurs homologues nippons.

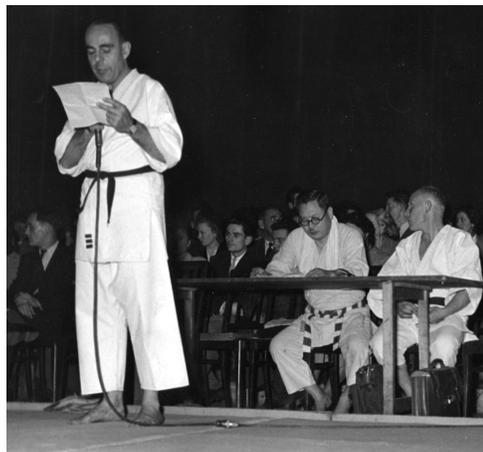
Malgré ou à cause de cela, dans un cadre trop rigide, dogmatisme et intransigeance ont été les effets constatés d'un fonctionnement qui n'a échappé ni aux excès ni à la partialité. La hiérarchie des individus qui contraint les actions des hommes dans un rapport de filiation et de dépendance assure une grande cohérence et représente une force certaine. Mais, lorsque le système en impose trop à la personne, la force se révèle être une faiblesse. Les principes humanistes qui sous-tendent l'activité se trouvent contredits par un modèle de pensée qui refuse la concertation et la diversité et par un organisme central qui exclut toute initiative non préalablement approuvée. Dans un pays attentif aux libertés, les judoka français ont exigé un fonctionnement démocratique qui a trop tardé à apparaître. Il n'a pas été obtenu sans conflits ni sans destitutions. Le changement de régime qui en a résulté correspond aussi à un changement d'époque, à une rupture dans les finalités et le système des valeurs en place. Acculturé, enraciné, le judo français a acquis son autonomie. Ses dirigeants se sont émancipés des institutions nippones et du modèle pédagogique du Kodokan. Les transformations sociales profondes qui surviennent à partir des années 1960, la croissance économique, la place du phénomène sportif et le rôle toujours plus emblématique du champion constituent la toile de fond sur laquelle s'effectue la diffusion du judo en France. Le développement de la société de consommation, l'ère des loisirs, les

progrès technologiques, le bombardement médiatique vont dans les décennies suivantes bouleverser les modes de vie, les usages du corps et les mentalités. Les nouvelles cohortes d'élèves issues du baby-boom ont de la vie une expérience et une vision autre que celle de leurs aînés. Leurs attentes et leurs motivations diffèrent en conséquence. L'« esprit judo » tel que le définissait la première génération des élèves de Kawaishi devient minoritaire puis obsolète. Il est remplacé tour à tour par les valeurs glorifiantes et individualistes du sport de compétition et par celles récréatives et hédonistes d'un judo qui prend une place de plus en plus grande dans les loisirs éducatifs dictés par leurs parents à la jeunesse française.

Le judo était un « art martial » et une « école de vie », il poursuit son développement en prenant de la distance au regard du modèle qui a fait le succès de son introduction. Le judo devient un sport de compétition et un substitut d'éducation, thérapie magique contre la timidité et l'hyperactivité des enfants. En même temps qu'il se vulgarise, l'art japonais se détache de l'ésotérisme pour mieux se fondre dans le courant sportif et éducatif.

Discours de Paul Bonét-Maury, lors des championnats de France en 1949

Le sacré glisse vers le profane. C'est là le prix du changement appelé de ses vœux par Paul Bonét-Maury. Le président-fondateur déclarait en effet, le 15 mai 1946, lors d'un dîner de professeurs : « J'ai l'espoir de voir chaque jour le judo s'imposer plus fermement par son efficacité combative, sa discipline, son esprit sportif, sa correction et même peut-être devenir un jour un sport modèle cité en exemple. »²



² Paul Bonét-Maury. Texte dactylographié, discours prononcé le 15 mai 1946. Archives Daniel Bonét-Maury.

Table des tableaux, graphiques et cartes

Tableaux

- Tabl. 1 – Chronologie comparée de l’acceptation des mots « jiu-jitsu », « judo », des dates des premières démonstrations et des créations des premières écoles de jujutsu dans divers pays
- Tabl. 2 – Taux de mortalité à Paris (1882-1938) par homicide pour 100 000 habitants – Source Chenais
- Tabl. 3 – Nombre de publications en langue française traitant du jujutsu (1903-1913) – Sources diverses
- Tabl. 4 – Demandes de passeport effectuées au Japon en 1904 et 1914. Source Li Jine-Mieung
- Tabl. 5 – Volume commercial d’échanges entre la France et divers pays. Source Li Jine-Mieung
- Tabl. 6 – Immigration japonaise aux États-Unis. Source US Bureau of Census
- Tabl. 7 – Le Passage de Ceinture Noire du 12 février 1950. Source Revue FFJJJ
- Tabl. 8 – Tableau comparatif de la répartition selon la situation dans la profession. Source INSEE-AOJI
- Tabl. 9 – Tableau comparatif de la répartition selon l’activité professionnelle. Source INSEE-AOJI
- Tabl. 10 – Répartition des judoka en France en 1948 selon la situation dans la situation. Source AOIJ
- Tabl. 11 – Évolution des effectifs de la Fédération Française de Judo. Source FFJDA-INSEE-divers
- Tabl. 12 – Répartition géographique des salles de judo en France en 1948 et 1950. Source AOJI

Graphiques

- Graph. 1 – Les Japonais en France (1911-1946). Source INSEE
- Graph. 2 – Répartition des judoka selon l'activité et la situation dans la profession. Source INSEE-AOJI
- Graph. 3 – Répartition des judoka en province selon la situation dans la profession. Source AOJI
- Graph. 4 – Répartition selon la provenance géographique et l'activité dans la profession. Source AOJI
- Graph. 5 – Progression comparée du judo et de l'ensemble des sports français. Source FFJDA-INSEE
- Graph. 6 – Répartition géographique des judoka français en 1948. Source AOJI
- Graph. 7 – Pourcentage de judoka dans les principales villes de France en 1948. Source INSEE-AOJI

Cartes

- Carte 1 – Cartographie de la répartition des judoka français en province en 1948. Source AOJI
- Carte 2 – Chronologie de la création des clubs de judo (1936-1950), par département. Source FFJDA-AOJI

Table des illustrations

Planche couleur I

Démonstration de jujutsu au dojo de Ito Masatomo	
Peinture d'Hishida Shunso représentant un cours de judo au Kodokan entre 1886 et 1889, Fumiji-cho dojo	
Veste d'entraînement ayant appartenu à Maître Kano	
Le judo illustre le principe de la force juste, du meilleur emploi de l'énergie	
<i>Le Petit Parisien</i> , 10 décembre 1905	
<i>Le Rire</i> , 20 janvier 1906	
<i>Le Petit Comtois</i> , 20 avril 1906	
<i>Paris qui Chante</i> , 10 février 1907	
« Coup de tranchant au plexus solaire », 1910	
« Mon ami, Je te présente Émile, mon professeur de jiu-jitsu qui vient justement de me montrer le « coup » de la jambe en l'air ! »	

Planche couleur II

<i>Défendez-vous Mesdames</i> , 1909	
Le judo par Uzelac, 1932	
Couverture de l'ouvrage d'Ishiguro Keihichi relatant ses pérégrinations de judoka dans le monde [<i>Judo sekai</i> <i>musha shugyoki</i>], 1953	
Règlement de compétition du judo allemand, 1922	
Diplôme de ceinture noire, 1943	
La fleur de cerisier, emblème des ceintures noires	
Règlement intérieur du Jiu-Jitsu Club de France	
Cours de jujutsu par correspondance sous la direction technique de Jean de Herdt et de Jean Beaujean	
<i>Judo Jiu-Jitsu</i> , numéro 1, janvier 1948	

Gala de catch au Cirque d'Hiver, 17 mars 1950
Ma méthode de judo par Maître Kawaishi. Jaquette de
 l'édition de luxe
 Des ceintures de couleur
 Ecusson du Jiu-Jitsu Club de Marseille
 Ecusson du stage de Biarritz
 Grand gala de judo à l'opéra de Marseille, le 4 mars 1952 ..

Illustrations noir et blanc

Judo
 Jujutsu
 Lafcadio Hearn et son épouse, fille d'un samouraï de
 haut-rang
 Kano à l'âge de 30 ans. Journal de voyage
 Kano à l'âge de 18 ans
 Cette caricature japonaise reconnaît Kano comme le principal
 artisan du succès de la candidature de Tokyo pour les
 Jeux Olympiques de 1940
 Kano éprouve un goût certain pour l'art de la calligraphie ..
 L'hospitalité hawaïenne
 Kano, voyageur infatigable
 Planche du *Grand Larousse Illustré*, 1921
 Publicité, 1905
 Cérémonie de remise des médailles pour l'épreuve du
 100 mètres aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936 ..
 Ernest Régnier
La Vie au Grand Air, 3 novembre 1905
 Le combat Régnier Dubois
 Extrait de *L'Auto*, 27 octobre 1905
 Edmond Desbonnet
 Armand Cherpillod, champion du monde de jiu-jitsu
 Publicité, 1905
 Fac-simile du contrat entre Edmond Desbonnet et
 Ernest Régnier
Comment se défendre par Georges Dubois, 1913
 La guerre russo-japonaise vue par Caran d'Ache
 Publicité, 1905
 Carte postale, 1914. « Comment on le traite ! A LA
 JAPONAISE — Un peu de Jiu-Jitsu »
Les Secrets du Jiu-Jitsu par le professeur Ré-Nié et Guy de
 Montgailhard, 1905

« La Roue », 1905

.....

Combat privé entre Régnier et Laberdesque

Yvan Padoubny et Laurent Le Beaucairois

Tani Yukio

Stanislaw Cyganiewicz dit Zbysko

Publicité, 1905

Higashi Katsukuma

L'agression de Witzler sur Régnier sur la scène des
Folies-Bergère

Miyake Taro

Comment on se défend dans la rue par Edmond Vary, 1905 ..

Cours de jujutsu aux agents « en bourgeois » par
Ernest Régnier

« LE JIU-JITSU A LA PREFECTURE : Mes amis, le tabac
ordinaire a fait son temps, il faut marcher avec
le progrès : dorénavant, nous passerons les délinquants
au Jiu de Tabac »

Méthode de police pratique... par Péchard Charles, 1909

« La claque aux reins » par Ernest Régnier

Rapport du Capitaine Fournier, 28 janvier 1905

Le jujutsu à l'école de Joinville vers 1910

Renversement par prise de gorge. École de Joinville, 1920 ...

Démonstration de jujutsu à l'école de Joinville

La formation des soldats

Battement de jambe

Leçon de Jiu-Jitsu à l'école de Joinville

Démonstration à l'école de Joinville, 1933

La fête foraine à Neuilly

Film de judo 1905

La leçon de Jiu-Jitsu, carte postale

« Le Jiu-Jitsu démontré par Yukio tani. Paralysie de la tête
par pression sur le nerf derrière l'oreille ». .
Carte postale Automobilia

Leçon de jujutsu à l'école de Joinville

À Paris, Léonard-Tsuguharu Foujita aime à pratiquer le judo
avec ses amis Japonais

Les instructeurs de la *Japanese School of Ju-Jitsu*, 305 Oxford
Street, à Londres, en 1905

Irène Joliot-Curie et Jean Zay

Soirée de gala en 1939 au Jiu-Jitsu Club de France en présence de
 Jean Zay, Irène Joliot-Curie, Frédéric Joliot, Charles Faroux,
 Léon Eyrolles, Moshe Feldenkrais, Kawaishi Mikinosuke et
 leurs élèves

L'Ambassadeur du Japon en France, M. Sugimura, entouré de
 Léon Eyrolles et de Moshe Feldenkrais

Ambiance amicale entre scientifiques judoka.
 Irène Joliot-Curie, Frédéric Joliot, Paul Bonét-Maury,
 Moshe Feldenkrais

Feldenkrais projète Kawaishi lors d'une démonstration
 au Jiu-Jitsu Club de France

Kano Jigoro et Moshe Feldenkrais

Moshe Feldenkrais et ses élèves

L'Auto, 4 juin 1936

Maître Kawaishi

Diplôme du Kodokan attribuant le 4^e dan à Maître Kawaishi
 daté du 23 décembre 1924

Maîtres Kawaishi Mikinosuke et Mochizuki Minoru

Paul Bonét-Maury

Démonstration de judo par l'Ambassadeur du Japon,
 M. Sugimura, ceinture noire 5^e dan

Le Jiu-Jitsu-Club de France en 1944, Debout entourant
 Kawaishi, Jean Giraud et Jean de Herdt. À genoux,
 Paul Bonét-Maury, Marcel Topin, André Mercier

Kata guruma Maître Kawaishi

Hane goshi par Maître Kawaishi

Analyse mécanique par Moshe Feldenkrais

Dessin de Jean Gailhat

Hon gesa gatame par Maître Kawaishi

Les tableaux de la « Méthode Kawaishi » ornent les murs
 de tous les dojo français

Démonstration de self-défense au Jiu-Jitsu-Club de France

Scènes de self-défense en préparation d'un ouvrage par
 Kawaishi et Feldenkrais

Défense sur une attaque au sabre. Défense sur une attaque
 au couteau

O soto gari comme moyen de self-défense par
 Maître Kawaishi

L'écho de Nancy, 25 juillet 1943

Publicité pour le Dynam-Jitsu

Jean-Lucien Jazarin

Carte de ceinture noire de Pierre Brousse	
Entraînement au Jiu-Jitsu Club de France	
<i>Kuatsu</i>	
« Pour la 1ère fois hors de Bordeaux », gala de jujutsu et de judo à Mérignac, le 13 mars 1949	
<i>Le Judo de l'esprit</i> par Robert J. Godet, 1964	
<i>Au cœur du Japon, Zenn amours mystiques</i> par Adams Beck, 1938	
Salle du Judo-Club Oda-Alhambra, à Paris	
Le « Mauvais Mental » vu par Jacques Faizant	
<i>O soto gari</i> dessiné par Pierre Roussel	
Les professeurs de judo français sont venus accueillir Maître Kawaishi à son retour en France, à Marseille, le 30 novembre 1948	
Maître Kawaishi Mikinosuke	
Le Jiu-Jitsu-Club de France en 1956	
Sceau du Collège des Ceintures Noires	
Le jujutsu en Allemagne dans les années 1930	
Diplôme allemand, 1936	
Le Professeur Takeyasu	
Les stagiaires de Plombières-lès-Dijon en 1949	
Le défilé des athlètes à la Croix-de-Berny en 1944	
Championnats de France 1944. Jean de Herdt exécute le salut de l'athlète au nom des judoka français	
Rapport sur l'activité de la section judo pendant l'occupation allemande, 8 septembre 1944	
Démonstration de judo pendant les fêtes de la Libération place du Capitole à Toulouse	
Démonstration de judo sur un stade	
.....	
<i>Le Jiu-Jitsu et la femme. Entraînement physique au féminin</i> par Hancock H. Irving, 1906	
Roméo Carréga de Marseille initie l'actrice Odile Versois aux subtilités des mouvements de judo	
Maître Kawaishi et les professeurs de judo parisiens	
Séance de dédicace à Barcelone pour Maître Kawaishi	
Photographies d'un livre rare	
Livre animé	
Daigo Toshiro opposé à Jean de Herdt, Paris, 1951	
Maître Awazu Shozo	
Maître Michigami Haku	

Seoi otoshi par Maître Michigami

Maître Abe Ichiro

Ippon seoi nage par Pierre Brousse

La réunification des tendances vue par Claude Fradet

Groupe de judoka toulousains. Au premier rang :

 Gilles Maurel, Abe Ichiro, Raymond Angevin,
 Pierre Brousse

Maître Kawaishi et Maître Awazu

La question des catégories de poids est un sujet trop sérieux
pour échapper à la satire des humoristes.
« Et rappelez-vous : Minimum d'effort, maximum
d'efficacité »

Ordre de réintroduction du judo dans les programmes
scolaires au Japon, SCAP, 13 septembre 1950

Les dirigeants de l'Union Européenne de Judo en 1954.
De gauche à droite au premier rang, Ernest Callier
(Belgique), Jacobus

Brochure explicative de la création de la Fédération Nationale
du Judo Sportif

Programme des Championnats du Monde, Paris,
décembre 1961

Stage de Biarritz, 1951

Cours de judo sur la plage

Repas convivial lors du stage de Biarritz, 1954

Kawaishi arbitrant un combat, Plaza Berri, en 1950
à Biarritz

Discours de Paul Bonét-Maury, lors des championnats
de France en 1949

Table des matières

Préface de Bernard Lachaise	
Introduction	

Première partie

Écrire l'histoire du judo français

Chapitre 1 ^{er} – L'art japonais entre combat et éducation ..	
<i>Périodes et définitions</i>	
Le temps de l'étude (de la fin du XIX ^e siècle	
aux années 1950)	
Le sens des mots	
« <i>Voie de la souplesse</i> » et « <i>art du combat</i> »	
Une méthode d'éducation au Japon	
La tradition martiale du judo	
Une méthode de combat en France	

Chapitre 2 – L'histoire du judo, « un conservatoire	
mal tenu »	
<i>Les productions historiques</i>	
Les études françaises	
Les études étrangères	
Les études des textes japonais originaux	
Les dépendances de l'historiographe	
<i>Les archives du jujutsu et du judo</i>	
Les champs d'archives	
Les fonds d'archives publics	
Les collections privées	
Les « archives sensibles »	
<i>L'Annuaire Officiel du Judo International de 1948</i>	
Présentation	
<i>Le témoignage des acteurs</i>	

Chapitre 3 – Critique des sources utilisées

Questions de méthode

 Pertinence et recevabilité

 Obstacles

 Pouvoirs

 Interroger la mémoire

Persistance de zones d'ombre

 L'inégalité des périodes

 Des quantifications difficiles

Deuxième partie

Un art du combat (de la fin du XIX^e siècle aux années 1930)

Chapitre 1^{er} – Le « brise-muscles » japonais

Le jujutsu à Paris

Sport et commerce de l'exercice

Culture physique et jujutsu

Promouvoir l'excellence

L'exclusivité du jujutsu

Chapitre 2 – La mode du Japon

Japonisme et péril jaune

Similitude et altérité

Le jujutsu aux Folies-Bergère

Un jeu d'apaches

Chapitre 3 — Le sport professionnel du soldat

La violence urbaine

L'éclectisme du combat

Chapitre 4 – Vestiges et culture du peuple

L'expression populaire

 La fête foraine

 La chanson populaire

 Caricatures et appropriation culturelle

Résistances

 Les traditions de l'éducation physique

 « Le Jiu-jitsu est-il un sport ? »

Troisième partie
Une école de maîtrise de soi
(des années 1930 aux années 1950)

Chapitre 1^{er} – Du jujutsu au judo en France

Les relations franco-japonaises

L'émigration japonaise

L'évolution des conceptions éducatives

Les fondateurs du judo français

Moshe Feldenkrais

Kawaishi Mikinosuke

Paul Bonét-Maury

Chapitre 2 – « Ex oriente lux »

La « méthode Kawaishi »

Le scientifique et le technicien

Apprendre à se battre

Des *dan* et des hommes

Entre Orient et Occident

Sacrifices

Sacrilèges

Les valeurs du Japon

Élitisme culturel et social

Chapitre 3 – Un judo français

Structures

Le pouvoir de l'État

Le Collège des Ceintures Noires

Le risque idéologique

Allemagne, Japon et Commissariat général
aux sports

Le danger politique

Être judoka

Bilan chiffré

Une suprématie parisienne

Le judo et la femme

Une profession nouvelle : Maître de judo

Kawaishi visionnaire

« Former des professeurs »

Le prix de l'expertise

Spectacle, loisirs et passion

Chapitre 4 – Signes de ruptures

La contestation du dirigisme fédéral

Désacralisation

 Catégories de poids

 « Pré-sélections »

 Axes de diffusion

Conclusion

Sources, annexes et bibliographie

Repères chronologiques

Lexique franco-japonais

Index onomastique

Table des tableaux, graphiques et cartes

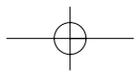
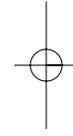
Table des illustrations

Crédits photographiques

Les illustrations proviennent de collections privées, à l'exception des documents suivants :

Iconothèque de l'INSEP : p.

Nous remercions également le Kodokan institut de nous avoir permis d'utiliser ses documents



Regards croisés sur le sport

Collection dirigée par Michel Brousse

Le sport et les activités physiques au sens large constituent un des traits caractéristiques du monde contemporain. La collection « Regards croisés sur le sport » se propose de rendre compte de la diversité et de la complexité de ce phénomène social. En combinant les approches et en privilégiant la transdisciplinarité, elle a pour objet d'offrir à un public averti et exigeant des ouvrages de haute qualité réalisés par des universitaires et des experts reconnus dans le monde du sport et de l'éducation physique.

Dans la même collection,

Philippe BAUDORRE, Myriam BOUCHARENC, Michel BROUSSE,
Écrire le sport., 2005.

Achévé d'imprimer

G.N. Impressions

31620 Bouloc

Tél. : 06 30 31 64 32

Fax : 05 62 79 52 49

Dépôt légal : septembre 2005